



Raon l'Etape - Porte des Vosges

Réunion du comité 17 mars 2023

Présents : Daniel Mathieu – Regis Morlot – Jean Paul Claude – Claude Léonard – Claude Collenne – Chantal Martin – Odile Cunin – Marie Claire Vernet- Annie Massoni

Absents excusés : Christian Renard – Daniel Malé – Dominique Janin

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 février à la salle Beauregard

Globalement, tout s'est bien passé, si ce n'est un problème de chauffage le matin, mais le problème a été vite résolu

62 repas servis par le « Fumé d'Alex » Le traiteur a dû rapporter 2 bacs gastro et 1 couvercle à la salle Beauregard le jeudi suivant (matériel emporté par mégarde par le cuisinier !

Remise des distinctions : un diplôme manquant . Le récipiendaire recevra sa distinction à l'AG 2024.

Pour l'AG 2024 : il semblerait que la salle d'Etival ne soit pas disponible (question de travaux). Par précaution, on imagine une AG à Nompatelize ou Saint Remy. Jean-Paul va prendre des contacts et voir où cette AG est possible.

Fichier des adhérents

A ce jour (20 mars), le fichier enregistre 149 adhérents , dont beaucoup de nouveaux.

Une grande partie des « non renouvelés » ne recevra plus les informations

Pour une dizaine de « non renouvelés », une nouvelle relance d'adhésion va être à nouveau envoyée.

Les finances

Les factures de cotisations venues de la fédération (11 Euros par adhérent) sont émises chaque mois pendant les 4 premiers mois de l'année et ensuite émises tous les 3 mois en fonction des nouvelles cartes générées

10 Euros ont été payés à l'Office municipal de Baccarat.

On va recevoir une subvention de la part du District 3. Cela est vrai pour les 26 associations du District. Cette décision a été prise à la réunion de printemps 2022 à Obernai et confirmée à la réunion d'automne 2022 à Saales. Cette subvention est en rapport avec les achats de matériel de balisage réalisés auprès de la fédération . Pour notre CV, la somme est de 319.60 Euros.

Ce qui est versé par le D3 est légèrement majoré pour les 3 associations vosgiennes (Raon, Celles et Senones) car elles ne reçoivent aucune subvention du Conseil Départemental, contrairement aux 23 associations alsaciennes qui reçoivent une subvention du département du Bas-Rhin.

Claude propose de changer de banque, d'écarter prochainement la Banque Postale et de prendre la CIC

Demande de subventions 2023

Bertrichamps : Dossier déjà renvoyé

Raon l'Étape : Dossier signé : Claude se charge de la rapporter à la mairie

Pour les autres subventions, une demande par courrier est faite à Baccarat

Jean-Paul Claude se charge de la demande de subvention pour Etival

Quant à la Communauté d'Agglomération, c'est plus tard dans l'année et c'est elle qui envoie les documents.

Réunions diverses

Annie a assisté à l'AG de Saint-Dié le 12 février – de Celles sur Plaine le 24 mars – de Senones le 25 mars.

A l'AG de Senones, le président Gérard Weiss a annoncé sa démission et Zhor Henni, sa démission du poste de secrétaire. Senones vient de retrouver très récemment un nouveau président, c'est Daniel Benoit (également adhérent à notre CV) et Francine Mangold est la nouvelle secrétaire. Gérard Weiss a indiqué qu'il tenait ses engagements pour les randos promises cette année.

Christian Renard a assisté à l'AG de l'OMS à Baccarat le 3 mars. L'OMS informe de la possibilité de prêt de matériel pour les associations qui en ont besoin.

Annie a également assisté à la réunion de tous les présidents de la fédération au VVF d'Obernai le mardi 7 mars. Beaucoup de points ont été abordés. Elle a permis aussi de connaître tous ceux qui oeuvrent au bureau de la fédération. Quelques points relevés ici

A partir de 2024, la formation GRP se fera désormais au VVF d'Orbey et non plus au Cap France de Saint-Dié. Cela, pour des raisons de coût.

Sur le site de la fédération, il y a un Espace Réservé sur lequel se trouvent une foule de renseignements (procédures administratives, demande de distinctions, balisage, charte, tarifs, contact et cartes IGN, activités, assurances...) Renseignements à l'usage des membres du comité.

Déclaration de voyage ou de court séjour : la Fédération a l'agrément Tourisme. Donc, il faut signaler tout déplacement (voyage, court séjour) au moins 15 jours avant avec indications d'effectifs, d'itinéraire, activités, dates.. Un certificat médical, valable 3 ans est demandé pour les voyages.

Activités garanties : les garanties s'appliquent à l'occasion de tout événement de caractère accidentel survenant pendant les activités pratiquées (sauf dans le cadre compétitif) sous l'égide de la fédération. Sont garanties : randos pédestres, sorties raquettes, ski, marche nordique, cyclotourisme, marche d'orientation, rencontres amicales... Tous les accidents au cours d'une activité garantie doivent être déclarés dans les 5 jours qui suivent auprès de la fédération. La déclaration doit préciser les coordonnées de l'association locale, le numéro de l'adhérent, le n° de sociétaire de l'association, les causes et circonstances de l'accident. Un certificat médical est nécessaire en cas d'accident corporel. Une réunion à l'automne doit apporter d'amples précisions concernant tout ce qui est assurance.

Marche commune le 23 avril organisée par les Amis du Mont Saint Odile.

Sorties scolaires : il faut insister auprès des enfants sur tout ce qui touche à la protection de la nature, le respect de l'environnement

A propos du tourisme : un grand itinéraire a reçu un label européen. C'est le GR5-53 qui va de Wissembourg à Belfort. Ce label est accordé pour 3 ans, renouvelable à condition que les critères d'attribution soient toujours réunis. (possibilité sur le parcours de trouver des transports en commun, des abris, des hébergements, du balisage parfait, des paysages variés, des sites intéressants, une grande majorité de sentiers étroits, une offre de transport des bagages pour ceux qui font de l'itinérant).

Il existe un topoguide de la traversée du massif

Travaux sur sentiers

Toutes les cartes d'autorisation pour les baliseurs ont été récupérées et distribuées.

Une journée de formation au balisage s'est déroulée au Hohwald le 18 mars. Jean-Marie Linard et Bernard Hennequin (équipe d'Etival) y étaient.

La fédération a souhaité que des chemins, sentiers qui n'ont pas d'intérêt, peu de fréquentation soient débaisés. La fédération considère qu'il y a trop de circuits, l'idéal est de supprimer à peu près 15% des sentiers existants. Il y a aussi la volonté de maintenir des zones de quiétude. Toutes les demandes faites par Pierre (sur secteur de Raon) de suppression de circuits et tronçons ont été accordées par la fédération et les baliseurs vont procéder à un débaisage

Pour notre secteur, cela concerne :

le circuit de la Hounotte – le circuit du Grand Craincy – le circuit des Francs Tireurs - le sentier de liaison entre Haute Neuville et col de Trace- sentier de liaison entre circuit des Corbeaux et Roche des Francs Tireurs – sentier de liaison entre Chaudron des Fées et circuit Jean Bolot -

Des QR Codes doivent être mis en place sur un circuit partant du carrefour des Pestiférés puis passant par la carrière Heili- ancienne voie romaine – Pierre Tremblante – Roches de Faucompierre – lieu dit « cimetière des Allemands » – Roche du Joli Bois. Panneaux réalisés par le lycée Louis Geisler et installés par les baliseurs.

Travaux Raon

A la demande de Lamy Pythos, un « arbre président » mérite d'être indiqué dans le secteur de la Trouche. Pour y accéder, un morceau de tronc d'arbre coupé en deux doit permettre de franchir un ruisseau. Remplacement de planches pourries sur des bancs.

Travaux à Etival

Ils ont redémarré après l'AG. Des sapins tombés lors de tempêtes sont à couper pour dégager des sentiers

Nécessité de repasser sur tous les sentiers pour l'entretien habituel.

Travaux sur secteur Baccarat

Des marches à refaire sur le sentier des Fontaines, plus une rambarde

Sur le sentier des Pics, aménagement d'un passage humide par la construction d'une passerelle (en fait un tronc d'arbre coupé en 2). Le Conseil départemental finance toute fourniture de bois et vis là où doivent être fait des remplacements de planches

Informations diverses

Assises à Barr les 3 et 4 juin

AG du District 3 le 1er juin à Molsheim

Séjour dans les Alpes de haute Provence en juin : 40 personnes

Sortie à la Petite Rosselle le 1er juin sur le carreau Wendel – visite de l'ancienne mine – repas sur place- visite du musée et petite balade l'après-midi

Prochaine réunion : vendredi 2 Juin

